

Awards

L'ÉQUIPE COMPLIANCE DE BCLP PARIS REMPORTE UN TROPHÉE D'ARGENT À L'OCCASION DES TROPHÉES DU DROIT 2020

Feb 07, 2020

Organisés par le groupe Leaders League, les Trophées du Droit récompensent chaque année les cabinets d'avocats les plus performants de la place. Cette année, BCLP s'est distingué dans la catégorie Compliance et a reçu le Trophée d'argent à l'occasion de la 20ème édition du Sommet du Droit qui a réuni plus de 1 400 professionnels du monde juridique le 30 janvier dernier. Cette distinction vient récompenser tout le travail accompli par l'équipe Compliance de Paris composée de Constantin Achillas, Joseph Smallhoover, Cécile Terret, David Père, Sarah Delon-Bouquet, Mathieu Taupin, Stanislas Boyer, François-Xavier Mirza, Perrine Ader et Ariane Dulcire. Ce trophée est une belle performance pour le bureau de Paris qui figure en très bonne place aux côtés d'autres cabinets prestigieux.

L'équipe Compliance du bureau de Paris est expérimentée et reconnue internationalement. Son activité couvre la réalisation d'enquêtes internes et d'audits, la mise en place de programmes de conformité, l'élaboration de politiques et de procédures anticorruption concernant à la fois le FCPA, le UKBA et la loi Sapin II, le conseil des entreprises et des dirigeants en matière pénale, les sanctions, la formation, le conseil à l'occasion de fraudes internes, la conformité au Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD). L'équipe a été par ailleurs sélectionnée en 2018 par l'AFA (Agence française anticorruption) avec un cabinet d'audit partenaire pour mener des missions de monitoring. Intégrée au groupe "White-Collar Defense & Investigation" de la firme, l'équipe Compliance parisienne travaille en étroite collaboration avec plus de 40 avocats présents dans les grands centres de régulation anticorruption (Etats-Unis et Royaume-Uni).

RELATED CAPABILITIES

- Regulation, Compliance & Advisory

MEET THE TEAM



Constantin Achillas

Paris

constantin.achillas@bclplaw.com

+33 (0) 1 44 17 77 34

This material is not comprehensive, is for informational purposes only, and is not legal advice. Your use or receipt of this material does not create an attorney-client relationship between us. If you require legal advice, you should consult an attorney regarding your particular circumstances. The choice of a lawyer is an important decision and should not be based solely upon advertisements. This material may be “Attorney Advertising” under the ethics and professional rules of certain jurisdictions. For advertising purposes, St. Louis, Missouri, is designated BCLP’s principal office and Kathrine Dixon (kathrine.dixon@bclplaw.com) as the responsible attorney.